

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



1 ► L'apport sur les points-propres



• Vous pouvez apporter tous vos déchets végétaux sur votre point-propre.

• En 2007, 2 050 tonnes y ont été déposées au total.

• Une «Opération Compost» y est mise en place tous les ans : vous apportez vos déchets verts, et vous repartez avec du compost de bonne qualité, selon les stocks disponibles (une fois par an maximum = 100 L.)

• Vous pouvez aussi y déposer vos gros bois : palettes, souches, dans des bennes spécifiques et qui suivront une autre filière de recyclage.



2 ► La collecte en porte-à-porte

En 2009, elle aura lieu du 6 avril au 27 novembre, une fois par semaine.

• Les contenants autorisés sont : cageots, bacs roulants (sauf bacs de tri), poubelles ouvertes ou sacs papier (pas de sacs en plastique).

• Leur nombre et leur poids doivent être raisonnables (10 sacs maximum, soit 1000 litres, ou 1m3) : il faut penser aux personnes qui les vident dans la benne de collecte !

• Les déchets végétaux ne doivent plus être présentés à la collecte des ordures ménagères. Ils seront refusés.

• Les petits branchages doivent être fagotés et non posés en vrac (1,20 m de longueur et 4 cm de diamètre maximum).

• Les souches, troncs et grosses branches doivent être amenés au point-propre.

Les déchets acceptés à la collecte



tontes de gazon



petits branchages fagotés



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris

2 500 tonnes de déchets verts ont été collectés en porte-à-porte en 2007, soit **58 kg par personne**

Les déchets interdits à cette collecte

- bâches et sacs en plastique
- palettes en bois
- souches
- objets en verre
- pots de fleurs
- pierres et cailloux
- produits d'entretien de jardin
- outils de jardinage
- ces déchets sont à amener au point-propre

+ tous les déchets interdits à la collecte des déchets verts ou mis habituellement à la poubelle (comme restes de repas, cendres,...)

En dehors de la période de collecte, les déchets verts doivent être apportés au point-propre.

(Voir jours de collecte page 10)

Services et solutions pour valoriser vos déchets verts

3 ► Faire votre compost

• Vous pouvez faire votre compost au fond du jardin en tas ou avec un composteur avec :

- des matières humides : épluchures de fruits et légumes (crus ou cuits), mauvaises herbes, tontes de gazon, filtres à café avec le marc, sachets de thé, restes de repas végétal (pâtes, riz...)

- des matières sèches : feuilles mortes ou sèches, petits rameaux, copeaux de bois, sciures, tiges, coquilles d'œufs, essuie-tout, journaux, fanes de tomates ou de pommes de terre....

• 3 gestes essentiels pour un bon compost :

- Aérer régulièrement en faisant circuler l'air

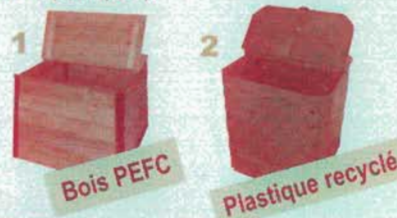
- Vérifier que le tas est toujours humide (sinon, arroser)

- Diversifier au maximum les apports, en respectant le rapport : 1/3 matières humides + 2/3 matières sèches

Profitez de l'opération « COMPOSTEURS INDIVIDUELS » initiée par la Communauté de communes

• Environ 3000 composteurs individuels seront proposés de 2009 à 2011 (2 maximum par foyer).

• Un accompagnement sera mis en place (guide, personnes sur le terrain, aide en ligne, réunions publiques).



TARIFS

Bois 300L - Plastiques 400L : 17,50 €

Bois 600L - Plastiques 600L : 26,40 €

Financement : ADEME, Conseil Régional, Communauté de communes

Bon de commande à retirer à la Communauté de communes (ou sur www.cc-paysdethelle.fr)

Fabriquer son composteur



4 800 tonnes

de déchets verts au total ont pu être transformées en compost en 2007

Pour bien composter

• Les outils pour bien composter : sécheur, tamis, arrosoir, fourche, pelle.

• Les produits utilisés au jardin : les emballages ou restants de produits phytosanitaires (engrais, désherbants, etc...) que vous utilisez doivent être apportés au point-propre.

• Beaucoup de feuilles ou de tontes ? Des idées :

- LE PAILLIS : déposer dans les plates-bandes ou entre les rangs de culture 5 à 10 cm de tonte ou de feuilles. Cela retient l'humidité et limite la pousse des mauvaises herbes.

- LE MULCHING : une tondeuse mulcheuse coupe le gazon en tous petits morceaux. Plus besoin de ramasser l'herbe. Ce dépôt régulier constitue un très bon engrais naturel.

